



Commission des dynamiques territoriales

1142 - Développement des transports collectifs

Proposition de renouvellement de la convention de transport à la demande - Communauté de communes de Niederbronn-les-Bains

Rapport n° CP/2016/182

Service gestionnaire :

M420 - Service des transports

Résumé :

Ce rapport a pour objet de proposer de renouveler la délégation de compétence à la Communauté de Communes de Niederbronn-Les-Bains pour l'organisation du transport à la demande "Taxi pour tous".

La Communauté de Communes du Pays de Niederbronn-Les-Bains organise un service de transport à la demande depuis 2006.

La convention de délégation de compétence arrivant à échéance le 2 avril 2016, il est proposé de la renouveler pour une durée de 4 ans.

Conformément à la délibération du Conseil Général du 13 octobre 1997, il est proposé que le Département subventionne ce service à hauteur de 50% du déficit restant à la charge de la Communauté de communes, plafonné à 30 % des dépenses totales d'exploitation.

La dernière subvention versée s'élève à 62 373,60 euros pour la période de juillet 2014 à juin 2015.

Code de l'enveloppe budgétaire	Imputation M 52	Crédits prévus sur l'enveloppe (BP, DM, reports)	Crédits disponibles (non engagés)	Crédits proposés
40373	65-65734-821	170 000,00 €	99 953,62 €	65 000,00 €

Je vous demande de bien vouloir adopter le projet de délibération suivant :

La Commission Permanente du Conseil Départemental, statuant par délégation et sur proposition de son président,

- approuve le renouvellement pour 4 ans de la convention de délégation de compétence accordée à la Communauté de Communes de Niederbronn-Les-Bains pour l'organisation d'un service de transports à la demande;

- autorise son président à signer la convention dont le projet est annexé à la délibération.

Strasbourg, le 21/04/16

Le Président,

A handwritten signature in blue ink, appearing to be 'F. Bierry', with a long horizontal stroke extending to the right.

Frédéric BIERRY